



BIENNALE D'ART
CONTEMPORAIN #24
2021

Edito

La Ville de Sélestat conserve dans ses Archives municipales la plus ancienne mention écrite de l'arbre de Noël connue à ce jour dans un registre de comptes datant de 1521. Il y est question d'une dépense de 4 shillings pour payer des gardes forestiers chargés de surveiller les sapins dans les forêts municipales, le jour de la Saint Thomas, le 21 décembre, journée où l'on coupait traditionnellement les sapins. Sélestat célébrera en 2021 les 500 ans de la mention de l'arbre de Noël et à ce titre consacra toute l'année 2021 à l'Arbre !

C'est dans ce contexte qu'intervient la thématique de la 24^e édition de la biennale d'art contemporain de Sélestat.

Sélestat fête en 2021 les 500 ans de la mention écrite qui remonte aux origines de la tradition de l'arbre de Noël

Dans « Forêt dans la ville », réside la volonté de créer des ponts entre les périodes, les espaces et les actions qui gouvernent non seulement l'histoire sélestadienne, mais celle de l'humanité.

Si l'art a la faculté de sublimer le réel en l'interrogeant sans cesse, il s'agit pour vous, artistes, de vous saisir de cette thématique pour encourager la réflexion sur notre rapport à notre environnement immédiat, lointain et à venir dans une perspective où les oppositions s'estompent devant l'œuvre pour créer des dynamiques prometteuses.

Erick Cakpo
Adjoint à la Culture

Présentation

de la biennale d'art contemporain de Sélestat

Née en 1984, cette manifestation s'est imposée comme biennale à partir de 1993. Elle témoigne de l'engagement de la ville, souhaitant appréhender la création contemporaine comme un vecteur dynamique à l'écoute de son temps.

Au départ constituée d'un ensemble d'artistes de l'espace rhénan invités afin de susciter émulation et confrontation artistiques, elle est devenue une manifestation confiée à un ou plusieurs commissaires.

Habituellement articulée autour d'un thème, elle s'est intéressée tour à tour à toutes sortes de problématiques comme l'Europe et l'humanisme, la jeune photographie, la mémoire, la couleur, la vidéo, le bizarre et l'incongru, les arts visuels...

La biennale a accueilli des artistes de la scène nationale et internationale tels que Ben, Jean-Pierre Raynaud, Bertrand Lavier, Sarkis, Icon Tada, Agnès Varda, Philippe Cognée, Philippe Ramette, Tony Matelli, Edith Dekyndt...

Art contemporain et patrimoine

Depuis plus de trente ans, la biennale d'art contemporain Sélest'art a permis au public de découvrir des milliers d'œuvres. À l'origine installée dans des locaux industriels, cette manifestation s'est développée par la suite dans la ville, dans des lieux historiques, voire singuliers mais également dans l'espace public.

Un parcours libre et varié

L'objectif est de permettre au public de découvrir cette manifestation dans une relation d'intelligence avec l'art et de susciter la rencontre avec les œuvres. Les visiteurs sont invités à la découverte de l'art contemporain sous la forme d'un itinéraire accessible à travers différents lieux : chapelle, tours, façades, places...

La biennale d'art contemporain de Sélestat est l'une des plus anciennes de France.

Les enjeux

de la biennale 2021

Sélest'art conjugue valorisation patrimoniale et enrichissement artistique en offrant un exemple remarquable de dialogue instauré entre la création vivante et les différents lieux qu'elle investit tout en entrant en résonance avec les sujets du moment.

En incitant la population à s'ouvrir aux diverses formes expérimentales et novatrices de l'art d'aujourd'hui, en créant les conditions nécessaires à cette sensibilisation élargie, ce nouveau projet 2021 s'inscrit pleinement au cœur de l'espace public et de ses préoccupations actuelles.

L'enjeu de cette nouvelle biennale sera de poser un regard tour à tour joyeux, sérieux, grave ou critique sur notre société et les questions d'enjeux climatiques, de biodiversité... globalement d'échanges entre la nature, via la notion de forêt, et la ville.

Forêt dans la ville

Par la création contemporaine, il s'agit, entre autres réflexions, de :

- inviter ou convoquer l'esprit de la forêt dans nos mondes urbains, dans une perspective de réconciliation de l'homme avec la nature,
- replacer la forêt au cœur de nos vies, de nos villes,
- rompre avec l'opposition villes / forêts.

L'appel à projets

Cahier des charges

Thématique

Art contemporain, nature et patrimoine

Disciplines et champs de la création contemporaine concernés :

- arts visuels sous toutes ses formes

Dates

La biennale d'art contemporain aura lieu du :

26 septembre au 1^{er} novembre 2021

Objectifs

Le projet consiste à présenter dans la ville de Sélestat des œuvres contemporaines originales (éventuellement pré-existantes), impliquant les notions de partage, expérimentation, amusement et émerveillement.

Les visiteurs seront invités à faire une halte sur le lieu d'exposition et à soutenir l'expérimentation artistique en intégrant pleinement, à côté des domaines artistes et culturels, la dimension de forêt dans la ville. Les œuvres peuvent éventuellement être accompagnées d'une performance artistique.

La Ville de Sélestat s'engage à :

- indiquer des lieux d'exposition potentiels dans la ville (liste non exhaustive en annexe),
- gérer les lieux et les contraintes techniques avec les services techniques pour la mise en place des œuvres,
- assurer la promotion de l'évènement auprès des médias, journaux, réseaux culturels alsaciens ainsi que sur son site internet.

Eligibilité

La biennale est ouverte aux artistes contemporains européens. Sans être exclusive, une attention particulière sera portée aux projets en lien avec les territoires de coopération de la ville de Sélestat, à savoir : la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg.

Critères de sélection

L'œuvre contemporaine devra s'intégrer dans son environnement et donner une lecture nouvelle, un sens nouveau à l'espace public. Elle devra tenir compte des contraintes du lieu (contexte, paysage, architecture, patrimoine, exigences liées aux usages du lieu, à la circulation des piétons et des véhicules...).

Le projet artistique se donne les moyens d'une visibilité locale notamment dans le cadre d'une restitution ou d'un retour d'expérience partagé avec les habitants, passants et spectateurs. Des propositions de mise en place d'ateliers de médiation destinés à sensibiliser les participants à la technique et au concept de l'artiste seront un plus.

Le candidat doit :

- être engagé dans la vie professionnelle artistique contemporaine,
- justifier de travaux antérieurs,
- être autonome dans la gestion du projet et dans ses déplacements,
- se libérer de ses activités durant la période de vernissage et de rencontres avec les publics.

Modalités financières

Versement d'un cachet forfaitaire à titre d'intervenant sur présentation d'une note d'honoraires + IBAN, qui ne pourra excéder la somme de 10 000 € en cas de production d'œuvre et la somme de 2000 € pour un prêt d'œuvre - droit d'exposition.

Mise en place d'un contrat de prestation entre la ville et l'artiste
Le contrat pourra faire l'objet d'un versement en deux tranches (50% à la signature du contrat, 50% à la clôture du projet).

Pièces constitutives de l'appel à projets

- présentation du projet et dossier artistique,
 - esquisse de l'œuvre envisagée pour une création ou fiche technique / portfolio pour une œuvre existante,
 - note d'intention permettant d'évaluer la compréhension du projet pensé pour l'espace public, le lieu retenu et la motivation du candidat,
 - matériaux utilisés,
 - ingénierie de montage de projet et contraintes liées à l'œuvre (dimension, structure, ancrage, technicité...). Le processus de création, la mise en place de l'œuvre et le lien avec des performances sont à inclure dans la présentation du projet,
 - restitution du travail réalisé ainsi que des échanges avec des élèves et des publics ciblés sont à inclure au projet,
- (.../...)

Renseignements :

- Coordonnées : adresse, mail, téléphones, site dédié, articles de presse...
- Curriculum vitae
- Statut : loi 1901, collectif, micro entreprise, maison des artistes, fiscalité... ou équivalents pour les artistes étrangers,
- Liens URL actifs pour télécharger des fichiers ou des vidéos de l'artiste ou du collectif.

Budget

- Budget prévisionnel en dépenses et recettes si soutien en cours ou acté auprès d'autres partenaires.

Assurance

- Posséder ou souscrire une assurance responsabilité civile valable pour la durée du projet. Ces frais sont à la charge de l'intervenant.
- L'assurance de ou des œuvres est à la charge de l'artiste.

Modalités

- Le candidat est autorisé à déposer un ou plusieurs projets (dans la limite de trois).
- Le comité de sélection réunira des élus, des représentants de la culture (notamment des représentants de la DRAC Alsace et du FRAC Alsace) ainsi que des techniciens et professionnels de la Ville de Sélestat. Dans un premier temps une pré-sélection sera établie.

Calendrier

- > 15 décembre 2020 au 28 février 2021 : Appel à candidatures.
- > Mars 2021 : Sélection des projets retenus et entretiens par le Comité de sélection. Les réponses seront communiquées aux candidats, par messagerie électronique.
- > Mai à octobre : organisation technique et logistique de la manifestation.
- > Exposition du 26 septembre au 1^{er} novembre 2021.

Contact

Les dossiers en version électronique sont à envoyer à l'adresse suivante : **arts.contemporains@ville-selestat.fr**
Un message de bonne réception du dossier sera envoyé.

Merci d'utiliser également cette adresse pour toute information complémentaire.